



Les premiers ministres des provinces et territoires appuient à une action commune pour contrer les changements climatiques

ST. JOHN'S, 17 juillet 2015 – Les changements climatiques ont des effets immédiats et concrets sur la santé et sur la sécurité publique, sur l'infrastructure et sur l'économie. Les initiatives de lutte aux changements climatiques offrent également un excellent potentiel de développement économique durable et de création d'emplois à long terme et à cet égard, les premiers ministres des provinces et territoires font preuve, plus que jamais, de leadership sur cette question.

Au cours des derniers mois, les premiers ministres ont rencontré des experts internationaux réputés avec qui ils ont discuté des défis que posent les changements climatiques, y compris en matière d'atténuation et d'adaptation. Ces discussions leur ont aussi permis de mieux comprendre les mesures et les approches utilisées par chaque gouvernement, en fonction des caractéristiques géographiques et des réalités économiques de chacun.

Le 14 avril 2015, lors du Sommet de Québec sur les changements climatiques, les provinces et les territoires ont publié une déclaration commune dans laquelle ils s'engagent à favoriser, grâce à divers programmes et mesures, la transition vers une économie plus sobre en carbone et à renforcer les initiatives en adaptation pour accroître la résilience à l'égard des risques climatiques. Toutes les provinces et tous les territoires appuient maintenant les engagements contenus dans la déclaration, que l'on peut consulter à www.mddelcc.gouv.qc.ca/sommetClimat2015/documents.htm.

Le Sommet des Amériques sur le climat a eu lieu les 8 et 9 juillet 2015 à Toronto. Ce Sommet a réuni des représentants des gouvernements, des experts et des membres de la société civile des États fédérés de toutes les Amériques. Le Sommet a mis l'accent sur le rôle des États fédérés dans la lutte aux changements climatiques, en préparation de la Conférence des parties (21 COP) de Paris, laquelle aura lieu plus tard cette année.

Les premiers ministres des provinces et territoires ont pris acte de l'annonce récente du gouvernement fédéral concernant les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Canada pour 2030. Le développement futur du Canada doit s'effectuer en conformité avec des objectifs exhaustifs et quantifiables de réduction des émissions de GES. Ils pressent le gouvernement fédéral de s'engager concrètement avec les provinces et les territoires afin de voir comment le Canada pourra atteindre ces cibles et de leur expliquer sur quels critères repose l'établissement de telles cibles.

Les premiers ministres ont discuté de l'importance d'une action commune pour combattre et s'adapter aux changements climatiques et du rôle considérable que peuvent jouer les États fédérés tels que les provinces et les territoires dans la réussite de la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Conscients que le coût de l'inaction est plus élevé que celui de passer à l'action, les premiers ministres s'engagent à mettre en œuvre des programmes et des mesures pour atténuer et faire face aux impacts des changements climatiques, qui permettront aussi aux provinces et aux territoires de profiter pleinement des possibilités économiques et de la création d'emplois qui découleront d'une transition accélérée vers une économie plus sobre en carbone. Ils

continueront aussi de travailler à des solutions concrètes, y compris des investissements dans des technologies telles que l'exploitation continue de l'énergie éolienne, la capture et la séquestration du CO2 et des innovations visant à réduire la dépendance au diesel dans les communautés éloignées, de même qu'à des leviers politiques tels que l'établissement d'un prix pour le carbone, des niveaux de plafonnement stricts pour les émissions issues de la production d'électricité et des cibles d'énergie renouvelable afin que les émissions de GES puissent être davantage prises en compte dans le cadre du processus décisionnel.

Les premiers ministres des provinces et territoires invitent le gouvernement fédéral à travailler avec eux à la mise en place d'un environnement d'affaires qui favorisera le développement et les investissements dans les technologies vertes, les énergies renouvelables et les produits faibles en carbone.

– 30 –

Renseignements :
Heather MacLean
Directrice des communications
Bureau du premier ministre
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
709 729-3581
heathermaclean@gov.nl.ca